

ASSOCIATION ADSPF

132 Avenue Franklin Roosevelt Le Carnot

69500 BRON

Siret: 380 854 364 00037

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos 12-15, quai du Commerce 69336 Lyon cedex 09 Tél. 04 78 43 45 55

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano 75116 Paris

Tél. 01 40 17 05 47

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès BP 115 84603 Valréas cedex 03 Tél. 04 90 35 05 97

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain 9400 Villefranche s/ Saône Tél. 04 74 68 37 43



ASSOCIATION ADSPF

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31/12/2020

Ce document contient 14 pages





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres de l'Association,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION ADSPF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences économiques et financières de la crise sanitaire.



III- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



• Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 25 mai 2021

<u>Pour SAS ORIAL</u> Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD Fondé de Pouvoirs

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
	Diut	Alliore, Prov.	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immo. incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériels et outillages industriels				dos	
Autres immobilisations corporelles	42 826	10 676	32 151	696	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 750		2 750	4 150	
TOTAL(I)	45 576	10 676	34 901	4 846	
ACTIF CIRCULANT	H CF MITS TO		·	, , , ,	
Stocks et en-cours					
Matières premières, autres approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Clients et comptes rattachés	60 238	280	59 958	66 374	
Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres Titres					
Instruments de Trésorerie					
Disponibilités	50 950		50 950	114 252	
Charges constatées d'avance	4 270		4 270	12 074	
TOTAL (II)	115 457	280	115 177	192 700	
Frais d'émission d'emprunts àétaler (III)					
Primes de remboursement desobligations (IV)					
•					
Ecarts de conversion actif (V)					



Bilan Passif

		Net	Ne
		Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		***************************************	
Capital social ou individuel dont versé :			
Prime d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence			
reserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles		153 202	154 12
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-24 381	-92
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	TOTAL (1)	128 821	153 20
	TOTAL(I)	128 821	133 20
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
Autres			
and the second s	TOTAL (I BIS)	TO COMPANY OF THE PROPERTY OF	7.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses	•		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 853	21 4
Dettes fiscales et sociales		6 067	16 0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 837	28
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 500	3 9
and the second s	TOTAL (III)	21 25 6	44.3
	• -		
Ecarts de conversion passif (IV)			



Compte de résultat

Compte de résultat		Du 01/01	/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Compte de l'Esditat	France	Exportation	Total	Total	
Produits d'exploitation (1)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens				129	
Production vendue de services	186 118		186 118	229 576	
Chiffre d'affaires Net	186 118		186 118	229 705	
Production stockée	100 110		,		
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			5 000		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, tra	ansferts de ch	arges			
Autres produits			4	8	
The second second control of the second seco		TOTAL(I)	191 122	229 712	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises (y compris droits de dou	ıane)				
Variation de stocks (marchandises)	•				
Achats de matières premières et autres approvisi	onnements			63	
Variation de stocks (matières premières et autres	appro.)				
Autres achats et charges externes *			119 200	103 837	
Impôts, taxes et versements assimilés			535	1 179	
Salaires et traitements			71 012	88 066	
Charges sociales			21 806	37 313	
Dotations aux amortissements sur immobilisation			3 140	465	
Dotations aux dépréciations des immobilisation					
Dotations aux dépréciations des actifs circulants					
Dotations aux provisions pour risques et charge	5		278	275	
Autres charges		management of the second	NOT THE RESIDENCE OF THE PARTY	231 198	
de No.		TOTAL (II)	215 970	231 120	
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier			2 285	2 265	
- Redevances de crédit-bail immobilier - Redevances de crédit-bail immobilier			2 203	2, 20.	
	*	TATION () 11	-24 848	-1 486	
	ALD EXPLO	ITATION (I-II)	-24 040	~ 3 ~ 4 G C	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
Produits financiers de participation (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créance	es actif immob	nilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		inse (s)	317	57.	
Reprises sur provisions, dépréciations et transfel	rts de charge				
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	de placement	t			
		TOTAL (V)	317	579	
Charges financières		,			
Dotations financières aux amortissements, dépr	éciations et p	rovisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	·				
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilière	s placements				
		TOTAL (VI)	West of the second seco		
THE STATE OF A STATE OF A STATE OF THE STATE	RESULTAT FIN	IANCIER (V-VI)	317	57	
RESULTAT COURANT AVA			-24 532	-91	



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	
Produits exceptionnels	40 - 44 - 44 - 44 - 44 - 44 - 44 - 44 -		
Sur opérations de gestion	948		
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
TOTAL (VII)	948		
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	797	10	
Sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL (VIII)	797	10	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	151	-10	
Participations des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	192.387	230 287	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	216 768	231 208	
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	-24 381	-921	

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs



⁽²⁾ Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

⁽³⁾ Dont produits concernant les entités liées

⁽⁴⁾ Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 150 078 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -24 381 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. À ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

La société constate que ces événements ont un impact sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à ces mesures et à la situation de la société en résultant à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques,

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Matériels de bureau et informatique 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau 5 ans
- Agencement divers 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début		Augmentation
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créance virement
Frais d'établissement et de développement	<u> </u>		7.07.07.07	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	TOTAL	<u> </u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		,		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
lnst. gales., agencts. et aménagt. divers				34 594
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info.,mobilier		8 232		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		2. A22. P12 Manager V A22 C - C - C - C - C - C - C - C - C -	TO THE SECOND SE	
	TOTAL	8 232		34 594
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres Immobilisations financières		4 150		
	TOTAL	4 150		
	TOTAL GENERAL	12 382		34 594
Cadre B	adina mili (dimina da) (dimengiama a mipunya ya maya maya aya a maya ya kanga ya kanga ya kanga ya kanga ya ka	Diminutions		Réévalua, légale ou éva
	Virement	Cession	Valeur brute des immc. en fin d'exercice	par mise en équiva Valeur d'origine de
	viterit	Cession		Immo en fin d ^r exerci
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			<u> </u>	
Terrains Tota	AL			
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const Installations techniques, matériel et outillages ind.				
			24.504	
Inst. gales., agencts. et aménagt, divers Mat. de transport			34 594	
Mat. de bureau et info., mobilier			0.222	
Emballages récupérables et divers			8 232	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOT:	AL		42 826	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			<u></u> -	
Prêts et autres immobilisations financières	n gerennengerig gran service og hardet i kriste	1 400	2 750	
TOT	King organization (King of the Control of the Cont	1 400	2 750	
TOTAL GENER	Λt	1 400	45 576	



Etat des amortissements

Primes de remboursement des obligations

Situation et mouvements de l'exercice		Montant au déb de l'exerci		Augment.	Dir	ninut. M	ontant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	T. D	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			irramu.		
Frals d'étab, et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui				·			
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				2 675			2 675
Matériel de transport							
Mat. de bureau et informatique, mobilier		7 53	36	465			8 001
Emballages récup. et divers	THE STREET CONTRACTOR OF THE STREET, SAN THE S						T. C.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7 53	36	3 140			10 676
	TOTAL GENERAL	7 53	36	3 140			10 676
	2.00 No. 100 N		Ventil	. mouvements	provision am	ortissements	dérogatoire
Immobilisations amortissables		DOT	ATIONS	den en e		REPRISES	Mouvemen net de
กทางอกแรงสดงกร สถางกตรรสถายร	Différentiel de durée	Mode Amo dégressif exce		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort, fiscal exceptionnel	amort, à l fin de l'exercic
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						- 101000	U-1-1-
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTA	L						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	•						
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
lnst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOT	L			the second s	THE STREET STREET STREET	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	7/20 ha (0 ha da 27/20 ha (0 h
Frais d'acquisition de titres de participations	The second secon			a garage and a supplementary of the graduation of the garage and t	CIII Ciliandia daniqia makagazyya kapa	operation (p) job lakomiyala dan job ilminaka kakilikili	
TOTAL GENERA					TO STATE OF THE ST		
TOTAL GENERAL NON VENTIL	E	TOTAL GENER	VENTILE		TOTAL G	ENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges répa	arties sur plusieur	s exercices		Montant net début	Augment,	exercice aux	Montant ne en fir
				d'exercice		amort.	d'exercice

Erial 2

Etat des créances

			Liquidité de l'actif
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			1.04-11
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2.750		2 750
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	60 238	60 238	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	4 270	4 270	
ТОТА	L 67 258	64 508	2 750

- (1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
- (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
- (2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques



Etat des dettes

			Degré d'ex	igibilité du passif
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 853	10 853		
Personnel et comptes rattachés	•			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 173	5 173		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	894	894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	2 837	2 837		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 500	1 500		
TOTAL	21 256	21 256	A COLUMN TO COMMUNICATION OF THE COLUMN TO COLUMN TO COLUMN THE CO	

⁽¹⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice



⁽¹⁾ Emprunts remboursés en cours d'exercice

⁽²⁾ Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 25 mai 2021

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs